

Assemblée générale de *Droit au vélo* - 18 mars 2017

Rapport moral de l'année 2016

L'association Droit au vélo – ADAV est de plus en plus connue et reconnue dans l'ensemble de la région. Ainsi, en 2016, nous avons noué de nouveaux partenariats avec des communes moyennes qui ont elles aussi décidé de développer le vélo. Le Centre Ressource en Écomobilité (Crem), animé par l'ADAV, et dont l'objectif est d'apporter expertise et ressources auprès des collectivités et des associations, prend aussi de plus en plus d'ampleur. En outre, suite à la fusion des régions, nous avons créé du lien avec les associations de l'ex-Picardie. Pour parler d'une seule voix, un collectif Vél'Hauts-de-France a été créé. Ce collectif pourra être mobilisé dans l'intérêt des cyclistes dans la région.

Droit au vélo continue à développer ses outils. Devenu une référence, le site Internet a été complètement refondu pour proposer une interface plus moderne en 2016. Il est ainsi plus vivant et plus agréable à parcourir. Entre 500 et 600 personnes le consultent quotidiennement. D'autre part, les outils de cartographie mis en place par l'ADAV continuent d'être développés et sont maintenant régulièrement cités comme références partout en France, et même à l'étranger.

Nous saluons les efforts faits par certaines collectivités de la région en faveur de l'apaisement des villes et, de manière plus particulière, en faveur du développement des mobilités actives. Nous pouvons citer le nouveau plan vélo pluriannuel de la Métropole Européenne de Lille (budgété à 30 millions d'euros), l'extension de la zone 30 à Arras et son aide à l'achat de vélos à assistance électrique (qui rencontre beaucoup de succès), le nouveau plan de circulation lillois (+42 % de déplacements à vélo selon nos comptages), ou encore les efforts de la Ville de St-Omer comme la mise en place d'une chaudière (chaussée à voie centrale banalisée) très appréciée des cyclistes.

Droit au vélo en 2016

Au 31 décembre 2016, Droit au vélo comptait précisément **2000 adhérents**, soit une baisse de 6 % par rapport à 2015. Celle-ci s'explique par la perte des adhérents de l'atelier d'aide à la réparation lillois qui a pris son indépendance.

Conseil d'administration

À la suite de l'assemblée générale du 19 mars 2016, un nouveau conseil d'administration a été élu :

Les membres du bureau :

Président : Yannick PAILLARD

Trésorier : Olivier DUTEL

Secrétaire : Frédéric DEVRED

Vice-président en charge des actions militantes : Philippe DELRUE

Vice-président en charge des relations avec les adhérents : Jean DEWAVRIN

Vice-président en charge des relations avec les salariés : Denis LEFEBVRE

Les autres administrateurs :

- Hervé de CAGNY : rédacteur en chef de l'Heurovélo ; chargé des liens avec la Fédération Française de Cyclotourisme
- Noémie CIOFOLO : commission *Ateliers* ; lien avec l'Heureux cyclage ; outils de communication et de valorisation du bénévolat ; mise en page de l'Heurovélo
- Dominique DELCROIX : suivi des véloroutes et voies vertes et des liens avec l'AF3V (Association Française des Véloroutes et Voies Vertes)
- Véronique FAFEUR : commission *Balades* et suivi des véloroutes et voies vertes.
- Brigitte HELLE : actions militantes
- Gilles LAURENT : suivi des questions liées aux transports en commun
- Nicolas LECOMTE : commission *Actions militantes* et lien avec les antennes
- Yves LÉPINAY : lien avec les antennes et coordination de l'antenne de la métropole lilloise
- Éric MAQUET : commissions *Ateliers* et *Balades*

Le conseil d'administration s'est réuni cinq fois en 2016. En alternance des CA, six réunions du bureau ont été



consacrées plus particulièrement à l'activité des salariés, au suivi des conventions avec nos partenaires et au budget de l'association.

Équipe salariée

L'équipe salariée a connu plusieurs mouvements pour se stabiliser en fin d'année à 5,6 ETP. Elle se compose de :

- Michel ANCEAU (direction, concertation, financement)
- Alexis ARNAUD (animation et secrétariat) jusqu'au 8 août 2016
- Carine GERMANEAU (secrétariat et animation) à 60 %
- Chloë GRÉPINET (chargée de concertation et de projet) jusqu'au 12 juillet 2016
- Judicaël POTONNEC (chargé de projet Crem et animation)
- Sébastien TORRO-TOKODI (chargé de concertation et de projet Crem)
- Mathias VADOT (animation et coordination de la cartographie)
- Julien VITSE (agent de développement – animation) depuis le 8 août 2016

En février, nous avons accueilli Léo pendant une semaine pour un stage d'observation dans le cadre de l'enseignement en collège et, à partir du 2 novembre, Remy BLANCKE pour un stage de 2 mois sur le développement de notre outil de cartographie.

Correspondants locaux

Désignés par le conseil d'administration, les correspondants locaux représentent l'association dans leur commune ou leur agglomération. Bénévoles, ils agissent en concertation étroite avec les salariés de l'association. Notre présence dans les commissions de concertation nécessite un suivi rigoureux des dossiers, beaucoup de temps et des personnes maîtrisant suffisamment l'ensemble de la problématique des aménagements cyclables face aux élus et aux techniciens : c'est le rôle de nos salariés en charge de la concertation.

Ce fonctionnement en binôme – bénévole/salarié – permet à Droit au vélo de se présenter devant les collectivités avec des représentants au fait du contexte local et de la législation en matière cyclable. Les correspondants locaux de *Droit au vélo* sont essentiels à son fonctionnement.

Merci tout particulièrement à Bertrand PERO (*Achicourt*), Olivier JANDOT (*Arras*), Daniel DOUROLANS (*Béthune*), Patricia HANSENS (*Boulogne-sur-Mer*), Julien VITSE (*Dunkerque*), Jacky THERRIN (*Faches-Thumesnil*), Olivier LEMAN (*Fourmies*), Jean-Pierre VERHILLE (*Haubourdin et les Weppes*), René FAUVERQUE (*Hazebrouck*), Luc RELIGIEUX (*Hellemmes*), Olivier DUTEL (*La Madeleine*), Philippe DELRUE et Jean-Marie ROGER (*Lambersart*), Yves LÉPINAY (*Lille*), Christophe HERLIN (*Lomme*), Pascal COQUERELLE (*Loos*), Christophe DOUILLIEZ (*Marcq-en-Barœul*), Dominique DELCROIX (*Maubeuge*), Jean DEWAVRIN (*Mons-en-Barœul*), Stéphanie HÉRON et Julien DHELLEMMES (*Quesnoy-sur-Deûle*), Rémy BARTKOWIAK (*Raismes*), Claudine VAN NIEUWENHOVE (*Ronchin*), Raymond BODART (*Roubaix*), Philippe MARQUET (*Saint-André*), Jean-Marie CASIER (*Sainte-Catherine-lès-Arras*), Pierre TITTELEIN (*Saint-Laurent-Blangy*), Rémi MANIER (*Saint-Omer*), Yannick PAILLARD (*Tourcoing*), Alain LEGRAND, Claude BRIDELANCE et Nicolas LECOMTE (*Valenciennois*), Frédéric DEVRED (*Villeneuve d'Ascq*), Claude VALLE (*Wasquehal*) pour l'activité déployée.

La position de *Droit au vélo* sur les aménagements est définie par le conseil d'administration et défendue auprès des collectivités par les salariés en charge de la concertation en lien avec les correspondants locaux. Un fascicule remis lors des formations dispensées aux correspondants locaux reprend la philosophie défendue par *Droit au vélo*. Il est consultable sur le site www.droitauvelo.org.

Antennes locales

À Arras (Olivier JANDOT et Pierre TITTELEIN), Béthune (Daniel DOUROLANS), Boulogne-sur-Mer (Patricia HANSENS), Dunkerque (Julien VITSE), Fourmies (Olivier LEMAN), Hazebrouck (René FAUVERQUE), Maubeuge (Dominique DELCROIX), Saint-Omer (Rémi MANIER) et Valenciennes (Alain LEGRAND ET Nicolas LECOMTE), nos correspondants locaux animent également l'antenne de l'ADAV sur le territoire de leur agglomération. Des groupes structurés d'adhérents se réunissent ainsi régulièrement pour revendiquer des villes plus cyclables et proposer des animations, balades, manifestations... Sur la Métropole Européenne de Lille, la coordination du travail des correspondants locaux est assurée par Yves LÉPINAY. L'équipe salariée intervient sur l'ensemble des territoires en appui des bénévoles. En 2016, notre implantation régionale s'est encore étendue avec la création de l'antenne de Fourmies. Droit au vélo est aujourd'hui un interlocuteur incontournable pour les collectivités qui souhaitent développer une politique cyclable.

Nous travaillons toujours à créer ou relancer des antennes sur Cambrai et Lens. Dans le Douaisis, notre association travaille de concert avec l'association locale Droit d'velo. Sur Calais des relations existent aussi avec l'association Opale Vélo Service et le collectif *Partageons la rue* nouvellement créé.



Relations avec l'ex-Picardie

Suite à l'action commune menée pour démarcher les candidats à l'élection régionale, Droit au vélo a initié une rencontre, à Amiens, le 25 juin 2016, des associations FUB et AF3V des Hauts-de-France. Cette première rencontre a donné naissance au collectif Vel'Hauts de France. Notre souhait est, ensemble, de parler d'une seule voix devant les acteurs régionaux et d'aboutir à des actions communes et coordonnées à l'échelle de la Région sur, notamment, le vélotourisme et l'intermodalité TER + vélo. Ce collectif regroupe à ce jour : Droit au vélo – ADAV (Nord et Pas de Calais), l'Association des Usagers du Vélo, des Véloroutes et Voies Vertes des Vallées de l'Oise (AU5V), l'Association des Usagers des Voies Vertes (et Véloroute) de l'Aisne (AUVVA), BeauVélo et Vellovaque (Beauvaisis), Droit d'velo (Douaisis), Opale Vélo Service (Calais), Véloxygène et Vélo Services Amiens (Amiénois).

Commissions thématiques

Il s'agit d'activités régulières au sein de l'association, et dont un ou plusieurs membres acceptent le titre d'animateur. Chaque adhérent peut faire partie d'une ou plusieurs commissions :

- *Ateliers* (Bertrand DUQUESNES et Pierre TITTELEIN pour Arras ; Julien VITSE pour Dunkerque ; Dominique DELCROIX pour Maubeuge, Rémi MANIER pour Saint-Omer)
- *Balades* (Véronique FAFEUR et Éric MAQUET)
- *Heurovélo* (Hervé de CAGNY)
- *Facteurs* (Amélie POIREAUX)
- *Vélo-école* (Michel DEMAZURE et Laure LEYRIS),
- *Comptages* (Joël MEISSONNIER)
- *Cartographie* (Philippe PARY, Hervé de CAGNY, Yannick PAILLARD)
- *Vélotourisme* (Dominique DELCROIX). Notons le succès de la nouvelle commission *Vélotourisme* qui mobilise une cinquantaine d'adhérents de la région, preuve s'il en était besoin de la préoccupation de nos adhérents de pouvoir aussi circuler en sécurité en dehors de nos villes.

Partenariats et concertation

Conventions avec les collectivités

Pour plus d'efficacité et de suivi des actions entreprises, l'assemblée générale du 25 janvier 2003 a décidé de négocier des conventions de partenariat avec diverses institutions.

Cette concertation durable permet de favoriser l'implantation de nouveaux aménagements cyclables, d'améliorer la qualité de ceux existants et de développer l'usage du vélo. L'expertise de Droit au vélo est ainsi reconnue en termes d'aménagements et de politiques cyclables.

Nous avons aujourd'hui acquis une légitimité auprès des collectivités et de leurs services qui nous consultent très régulièrement. La collectivité peut s'appuyer sur un interlocuteur disponible, maîtrisant l'ensemble de la réglementation cyclable et des expériences françaises et étrangères, ayant une bonne connaissance du terrain, disposant de relais locaux et d'un regard transversal sur les projets des différentes institutions.

Droit au vélo conserve son rôle de « poil à gratter », propose des aménagements pragmatiques souvent différents des propositions stéréotypées.

Les conventions négociées portent toutes sur le même modèle :

Droit au vélo s'engage à :

- participer aux réunions de concertation organisées par la collectivité pour la mise au point des projets d'aménagements cyclables à l'étude, et à remettre son avis sur les projets présentés ;
- contribuer à la promotion de l'usage du vélo.

En contrepartie, la collectivité s'engage à :

- considérer l'association comme un partenaire privilégié pour les aménagements en faveur des cyclistes et à instaurer des rencontres régulières avec les services élaborant les projets, afin notamment de développer une approche partagée des conditions de la prise en compte des usagers cyclistes dans les aménagements proposés ;
- apporter une subvention annuelle pour aider l'association à mener ses actions.

La convention avec la Métropole Européenne de Lille (MEL), devenue annuelle en 2015, a été reconduite en 2016. Suite au travail mené ces dernières années, la MEL a décidé d'adopter un budget *Modes doux* pluriannuel de 30 millions d'euros. Cette initiative, réclamée par l'ADAV depuis de nombreuses années, est à saluer.



La convention triennale avec le Conseil Départemental du Nord s'est poursuivie en 2016 même si la politique vélo du Département semble au ralenti...

La convention triennale avec le Conseil Départemental du Pas-de-Calais a été reconduite début 2016 pour trois nouvelles années.

La Ville de Lille n'a pas donné suite à nos innombrables relances et a interrompu ses financements en 2016 sans nous avoir fournis la moindre explication ni notifier cette décision... Nous espérons toujours signer à nouveau une convention avec ce qui était notre plus ancien partenaire.

Le cofinancement de la Région Hauts-de-France et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'animation du Centre ressource régional en écomobilité (Crem) a quant à lui été reconduit suite aux élections régionales.

La convention de partenariat triennale établie avec l'ex-Région Nord – Pas-de-Calais fin 2013 s'est achevée en 2016. Elle portait sur trois axes principaux : la valorisation des véloroutes et voies vertes, l'intermodalité train + vélo et la sensibilisation des usagers du TER par des actions dans les gares (opérations éclairage et marquage) et l'incitation à l'usage du vélo dans les lycées et les centres d'apprentissage. Nous avons relancé plusieurs fois le nouvel exécutif régional pour échanger sur la suite qui lui sera donnée en 2017, en vain pour l'instant. Le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESER) nous a aussi auditionnés pour partager nos réflexions sur les besoins en matière cyclable et la pertinence de ce mode de déplacement dans la nouvelle région des Hauts-de-France.

Le partenariat conclu avec le Syndicat mixte intermodal régional des Transports (SMIRT), se poursuit et permet le développement de nos outils de cartographie et de cyclabilité à l'échelle de l'ex-région Nord – Pas-de-Calais. Les données de cyclabilité serviront à la réalisation d'un calculateur d'itinéraire intégré à la centrale de mobilité que développe le SMIRT.

Au-delà de ces partenaires principaux, des conventions existent également avec :

- la CUA (Communauté urbaine d'Arras) ;
- la CUD (Communauté urbaine de Dunkerque) ;
- La CAPSO (Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, ex-CASO) ;
- la Ville de Villeneuve d'Ascq ;
- la Ville d'Hazebrouck.

Elles sont renégociées chaque année et témoignent de notre implantation et de notre reconnaissance sur ces territoires. En 2016, de nouvelles collectivités ont répondu favorablement à nos propositions de partenariat : les Villes de Ronchin, Fourmies et Raismes.

Ceci est le signe du dynamisme de l'action de nos antennes et de la reconnaissance de notre travail sur ces territoires. Les partenariats avec les Villes de Villeneuve d'Ascq et Ronchin diffèrent des autres et portent principalement sur des actions de promotion envers des publics cibles. Ils sont en cela complémentaires à celui de la MEL qui ne contribue plus aux actions suivies dans les communes qui la composent. Des contacts sont aussi en cours avec les Villes de Bailleul, Boulogne-sur-Mer, Lens, Merlimont et Saint-Laurent-Blangy qui nous ont dernièrement démarchés pour étudier les modalités d'un partenariat.

À ces subventions s'ajoutent des ressources ponctuelles sous forme de prestations : marquage, vélo-école, séances de remises en selle, accompagnement de plans de déplacements...

Nous travaillons ainsi régulièrement avec les *Explorateurs de la transition* (ex-CRESGE) pour apporter notre expertise sur le volet cyclable des Plans de Déplacements d'Entreprise et d'Administration (PDE/PDA).

Enfin un partenariat avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour accompagner l'action du Crem a été conclu fin 2016.

L'ensemble des démarches aboutissant à la signature des partenariats a été mené par Michel ANCEAU Judicaël POTONNEC et Sébastien TORRO-TOKODI en lien avec le Bureau, dans un contexte économique toujours plus tendu au sein des collectivités.

Les partenariats avec les principales collectivités de la Région permettent des évolutions sensibles dans la prise en compte des cyclistes. Notre présence dans de nombreuses instances de concertation, de comités techniques et de



comités de pilotage permettent à Droit au vélo de peser auprès des élus et des services techniques sur de nombreux points : propositions d'aménagement cyclable, priorisation des besoins cyclables, matérialisation des franchissements cyclables, réalisation de voies vertes au revêtement roulant, systématisation des double-sens cyclables, expérimentation de chaucidou, réflexion sur les plans de mobilité et de circulation... Ces évolutions sont parfois âprement discutées ! Le fait de travailler avec de nombreuses collectivités permet une émulation qui nous est profitable.

Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), représentant l'État, suit avec attention notre travail, ce qui permet parfois de faire évoluer les recommandations en vigueur au niveau national à l'exemple de l'expérimentation en cours à Saint-Omer sur la chaucidou. Une convention de partenariat a également été signée avec sa direction régionale afin de valoriser les comptages qui se sont fortement développés ces dernières années. Il a pour objet la publication semestrielle de baromètres qui nous permettent de justifier la réalisation d'aménagements cyclables et la réduction de la place de la voiture par les évolutions qu'ils révèlent.

Groupes de Travail Vélo

Les « Groupes de Travail Vélo » (GTV), qui réunissent des élus, des techniciens, ainsi que les chargés de concertation (Michel ANCEAU, Chloë GRÉPINET et Sébastien TORRO-TOKODI) de Droit au vélo et ses correspondants locaux, existent dans de nombreuses communes. S'y déroulent des discussions techniques qui permettent d'obtenir des aménagements cyclables conformes à nos attentes (pistes, bandes et double-sens cyclables, stationnement...); des campagnes de communication autour du vélo et l'édition de documents sont aussi évoqués et décidés dans les GTV.

Ces instances de concertation fonctionnent actuellement de manière plus ou moins régulière : dans le Nord à Lille, Dunkerque (agglomération), Fourmies, Hazebrouck, Hellemmes, Hem, La Madeleine, Lambersart, Lomme, Loos, Quesnoy-sur-Deûle, Raismes, Ronchin, Roubaix, Saint-André, Saint-Saulve, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Valenciennes, et dans le Pas-de-Calais à Achicourt, Arras, Saint-Laurent-Blangy et Saint-Omer.

Des contacts existent aussi avec Bondues, Croix, Faches-Thumesnil, Haubourdin, Mons-en-Barœul, Mouvaux, Merlimont, Neuville en Ferrain, Sillery lez Lannoy, Toufflers, Wambrechies et Wasquehal dans la métropole lilloise, ainsi qu'avec Boulogne-sur-Mer, Bailleul, Béthune, l'agglomération Maubeuge Val de Sambre, et plusieurs communes de l'Arrageois, de l'Audomarois, du Béthunois, du Valenciennois.

Dans le Bassin Minier, nous avons été associés par le syndicat mixte des transports (SMT) Artois-Gohelle aux réflexions pour intégrer les vélos au projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

En parallèle, dans le cadre de nos partenariats, les chargés de concertation de Droit au vélo et les services de la Métropole Européenne de Lille, de la Communauté Urbaine d'Arras, de la Communauté Urbaine de Dunkerque, de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer et des Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais sont très régulièrement amenés à se réunir. Nous participons ainsi activement à l'élaboration des projets cyclables et de véloroutes et voies vertes de ces collectivités. Concernant plus spécifiquement les voies vertes, nous maintenons notre pression pour que la vocation utilitaire de ces aménagements soit bien prise en compte dans les projets qui nous sont présentés.

Ce travail de concertation avec nos partenaires institutionnels est peu visible mais il est le cœur de l'activité de l'association et permet l'émergence de la plupart des réalisations et des projets cyclables. Après une période difficile en 2015, les réalisations et les projets redémarrent en 2016. Citons à titre d'exemples : l'extension de la zone 30 et la réalisation de bandes cyclable sur l'avenue Kennedy à Arras ; l'expérimentation d'une chaucidou sur le boulevard de Strasbourg et les premiers double-sens cyclables à Saint Omer, de nouveaux tronçons de l'EuroVelo 4 entre Boulogne et Calais avec le Département du Pas de Calais ; avec la MEL, des bandes cyclables sur le boulevard Leclerc à Roubaix, le nouveau plan de circulation à Lille, la réalisation de nouveaux double-sens cyclables dans diverses communes comme à Hem, Roubaix, Ronchin ou Wasquehal ; avec la CUD, la création de pistes sur l'avenue Kléber à Malo ; une nouvelle expérimentation de chaucidou à Leforest...

De nombreux projets sont surtout à l'étude notamment sur la MEL dans le cadre de son plan d'investissement en faveur du vélo.

Intermodalité et services de location de vélo

La complémentarité train + vélo reste une priorité de *Droit au vélo*. Après avoir obtenu l'embarquement des vélos dans les TER au début des années 1990, nous nous attachons à préserver cette possibilité, souvent remise en cause pour des raisons d'encombrement des voitures en heure de pointe, et à encourager le rabattement à vélo sur



les gares en les équipant d'abris sécurisés afin de permettre aux pendulaires de stationner un vélo personnel en gare de départ et un en gare d'arrivée, comme le font de nombreux Flamands, Néerlandais et Alsaciens. Nous assistons malheureusement à trop peu d'évolution en 2016. Les grandes gares sont toujours sous-équipées en stationnement pour cycles. Nous avons interpellé le Conseil Régional pour rappeler ces priorités à l'occasion des comités de lignes qui se sont déroulés en fin d'année à l'échelle départementale.

Au niveau des réseaux de transports en commun, nos relations perdurent avec les réseaux *Transpole* (MEL), *Artis* (CUA), *Tadao* (Artois Comm. et Lens-Liévin), qui par ailleurs ont tous adopté notre autocollant qu'ils apposent à l'arrière des bus afin d'inciter les cyclistes à ne pas dépasser par la droite.

Les services de location de vélos de type libre-service se sont stabilisés en 2016 avec les offres V'lille (MEL) Vel'in (Calais) et DK'vélo (Dunkerquois). Ces systèmes montrent leurs limites et ils sont parfois remis en cause dans les villes peu cyclables. Hormis à l'échelle de la MEL avec un abandon progressif de l'offre, la location classique de vélo en longue durée se développe. La CUA a ainsi inauguré en 2016 son service de location de vélos à assistance électrique (VAE) qui remporte un très vif succès. D'autres services de location longue durée sont à l'étude avec notre concours sur les territoires de la CAPSO, de la Communauté de Commune de Flandres Lys, de Val Métropole ou encore de Fourmies.

Centre ressource régional en écomobilité (Crem)

En accord avec ses partenaires, l'action du Crem est toujours articulée autour de 2 axes principaux :

Accompagner le volet mobilité des politiques publiques en vue de favoriser la mise en place d'actions et mesures visant à atteindre les objectifs des Schémas Régionaux Climat Air Energie (SRCAE) fixant des objectifs de développement de la part des modes actifs pour les déplacements courts, d'augmentation de la part des transports en commun...). Une plaquette de communication a été réalisée en ce sens pour présenter l'offre du Crem vers les territoires.

Une des nouvelles actions proposées aux territoires est la coorganisation avec elles de rencontres territoriales de la mobilité. L'objectif est de réunir des acteurs de différents horizons (éducation, tourisme, transports, santé...) ayant tous un point d'entrée pour agir sur la mobilité. Le contenu de la rencontre est basé sur une présentation des enjeux de la mobilité avec un focus sur la situation du territoire et est complété par des ateliers thématiques avec échanges d'expériences et propositions d'idées concrètes à mettre en place. Nous avons testé ce format qui a été bien accueilli par les participants dans l'Avesnois à Fourmies avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre (ADUS) et le parc naturel régional (PNR). D'autres territoires comme le Douaisis et le Boulonnais se montrent intéressés pour accueillir ce type de rencontre.

En parallèle, le Crem a organisé une journée sur le thème « santé et mobilité » en coopération avec l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) qui a réuni environ 40 personnes. Une rencontre sur le thème « accès à l'emploi et mobilité » est en cours d'organisation.

Outre des contacts réguliers avec les référents Mobilité des territoires, le Crem alimente en continu des tableaux de bord de la mobilité pour chaque territoire de la région, ce qui confère au Crem un rôle d'observatoire régional de la mobilité. Ces tableaux regroupent des éléments de diagnostic, des indicateurs, des listes d'actions réalisées ou en projet.

Ponctuellement, le Crem est aussi sollicité pour aborder la question de l'écomobilité auprès de publics variés (bénéficiaires du RSA, public familial, habitants engagés dans des dynamiques locales comme la transition énergétique à Lomme, ...)

Enfin, le Crem coordonne depuis 2014 la publication d'un programme régional de la Semaine de la mobilité.

Structurer et animer un réseau régional d'acteurs relais de l'écomobilité scolaire

Le réseau du Crem est fort de 19 acteurs-relais de l'écomobilité scolaire sur l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais. Leur rôle consiste principalement à informer et orienter les autres acteurs de leur territoire. Le rôle du Crem est d'outiller et former ces acteurs pour les amener à devenir progressivement facilitateurs de dynamiques locales en faveur de l'écomobilité scolaire.

Un enjeu important pour le Crem est de favoriser la prise en compte de la thématique de l'écomobilité dans les pratiques éducatives. Ainsi, nous avons organisé la première édition d'un challenge régional de l'écomobilité scolaire auquel 19 classes ont participé. Pour nous aider à organiser le challenge, nous avons sollicité l'agence de communication Les Enchanteurs.



Dans le même ordre d'idée, le Crem est relais régional de la campagne « Emile le serpent mobile », un projet européen qui encourage de manière ludique les enfants et leurs parents à adopter des modes de déplacement doux. 10 écoles, toutes issues du territoire de la MEL, ont participé à la campagne en 2016, ce qui représente plus de 2 000 élèves.

Nous avons poursuivi l'animation de sessions de formation d'animateurs de TAP ou NAP (temps périscolaires) sur le thème « apprentissage du vélo et de la mobilité avec des CM1-CM2 ». 4 sessions ont été organisées à Ronchin, Lille, Armentières et Dunkerque. 40 animateurs d'une dizaine de communes différentes y ont participé.

Nous avons également répondu à des demandes de groupes de parents qui souhaitaient organiser des démarches de type pédibus / vélobus. Des pédibus ont ainsi été initiés dans des écoles lilloises des quartiers Saint-Maurice Pellevoisin et Bois-Blancs. Une journée spécifique d'échanges sur ce type d'expériences d'écomobilité scolaire a été organisée en novembre et a réuni une trentaine de participants en mairie de Lille.

Un nouveau partenariat a été établi en fin d'année avec la DREAL pour accompagner pendant toute l'année 2017, avec l'appui de 6 acteurs-relais du Crem, la mise en place des Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires (PDES) dans les collèges et lycées. Pour ce projet, nous continuons d'alimenter en ligne une boîte à outils pour la mise en place des PDES.

De manière transversale, il convient de noter la forte augmentation de la fréquentation du site Internet du Crem (www.ecomobilite.org) qui a reçu près de 20 000 visites en 2016 (contre 15 000 en 2015). La fréquentation du site est complémentaire d'une liste de diffusion listeecomobilite@droitauvelo.org qui s'adresse à plus de 300 abonnés et la diffusion mensuelle d'un panorama de presse de la mobilité réalisé en partenariat avec le centre de documentation de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES).

Enfin, il convient de préciser que l'année 2016 a été marquée pour le Crem par une réflexion sur l'élargissement de son activité à l'échelle des Hauts-de-France. Nous avons rapidement pris contact avec l'association *En savoir plus* qui anime un réseau de l'écomobilité scolaire à l'échelle de l'ex-Picardie. Nous travaillons de plus en plus souvent ensemble et envisageons de faire une proposition commune à nos partenaires d'ici fin 2017 pour accompagner en complémentarité le développement de l'écomobilité sur l'ensemble de la nouvelle région.

Promotion du vélo et sensibilisation

Droit au vélo a multiplié les actions destinées au grand public en 2016 dans de nombreuses villes, à l'occasion notamment de rendez-vous annuels : Semaine du développement durable, Fête du vélo, Semaine européenne de la mobilité, pour des actions de promotion et d'information sur le thème du vélo urbain, dont la mise en œuvre figure dans ses engagements avec les collectivités territoriales.

Cartographie

La cartographie collaborative et interactive des aménagements cyclables sur environnement *openstreetmap*, réalisée au départ avec le soutien du Département du Nord dans le cadre d'un appel à projet, bénéficie désormais du soutien du SMIRT pour alimenter à partir de ce printemps 2017 un calculateur d'itinéraire, dans le cadre de la centrale de mobilité qu'il développe pour l'ex-région Nord - Pas-de-Calais. Ce calculateur aura pour vocation de favoriser l'intermodalité avec les transports en commun, le covoiturage et l'usage du vélo.

Pour y parvenir, l'association a mis en place deux cartes de la région Nord – Pas-de-Calais, accessibles en ligne : l'une permet de représenter l'ensemble des aménagements cyclables : carto.droitauvelo.org, l'autre permet au grand public de donner facilement son avis sur la cyclabilité des routes et des rues : cyclabilite.droitauvelo.org.

Ainsi, en se basant sur l'ensemble des recommandations des contributeurs et non pas uniquement sur l'existence d'aménagements cyclables, le calculateur d'itinéraire développé par le SMIRT permettra d'orienter au mieux les cyclistes dans leur quotidien. Le soutien du SMIRT permet de financer depuis septembre 2015 un poste dédié à l'animation et à la cartographie. Mathias VADOT s'est ainsi formé à l'utilisation de la carte de cyclabilité et de la cartographie des aménagements cyclables, à l'aide de la coopérative *Champs Libres* et de Philippe PARY que nous remercions pour son implication bénévole dans le suivi du projet.

Afin d'augmenter le nombre de contributeurs de la carte de cyclabilité, Droit au Vélo a organisé de nombreuses rencontres territoriales, adressées aux adhérents de l'ADAV mais aussi aux membres de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) et plus globalement aux cyclistes curieux et intéressés par cette thématique.



Ainsi, plusieurs ateliers de contribution ont eu lieu sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque, à la fois sur des stands d'information, en lien avec la Halle aux Sucres mais aussi avec les maisons de quartier de Dunkerque. Des rencontres d'adhérents sur ce thème ont eu lieu à Armentières, Béthune, Hazebrouck, Saint-Omer, Valenciennes, Villeneuve-d'Ascq et Douai avec Droit d'vélo. Des ateliers ont aussi été organisés avec les médiathèques de Tourcoing, Roubaix et Ronchin.

D'autres événements sont en préparation, notamment en lien avec le challenge européen *Ensemble en selle* organisé par la MEL afin de sensibiliser des cyclistes non-adhérents de l'ADAV, ainsi que dans plusieurs médiathèques de la CUD.

L'ADAV a participé à plusieurs événements nationaux afin de faire connaître cette initiative qui intéresse d'autres territoires : organisation à Lille d'une rencontre de la FUB sur le thème de la cyclabilité, atelier sur le *crowdsourcing* (production participative) urbain organisé à Paris par l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDR), présentation de la carte lors de la Journée d'études du Club des Villes et Territoires Cyclables.

En parallèle, un travail a été effectué sur le développement de la carte des aménagements cyclables carto.droitauvelo.org qui, en plus de représenter l'ensemble des aménagements cyclables, inclut les véloroutes et les voies vertes, les stationnements vélo sécurisés ainsi que les vélocistes, les ateliers de réparation et les loueurs de vélos de la région. Ce développement a pu être possible grâce à l'accueil d'un stagiaire, Rémy BLANCKE, pendant 2 mois. La commission vélo-tourisme de l'ADAV permettra entre autres d'améliorer les informations présentes sur cette carte.

Vélo-éducation

Droit au vélo poursuit et étend son action d'éducation à l'apprentissage du vélo. Cela s'est traduit par la participation de salariés durant 3 jours aux formations Initiateur Mobilité Vélo (IMV) organisée par la FUB à Bordeaux.

La vélo-école pour adultes a été relancée à Lille. Son fonctionnement est assuré par des bénévoles motivés qui peinent à répondre à la demande, preuve d'un réel besoin ! Citons en particulier : Michel DEMASURE, Françoise CUVELIER, Colette CORNIL, Paul De SCHEPPER, Sylvain RIGAUD, Elise POISNEL. Un premier groupe de 5 personnes ont ainsi appris à manier un vélo au cours de l'année 2016.

À Villeneuve d'Ascq, nous sommes intervenus auprès de six écoles primaires sur des cycles d'apprentissage : deux séances de maniabilité du vélo dans la cour, une séance théorique sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité" et une petite sortie à vélo en ville afin de mettre en pratique les recommandations présentées.

Un cycle de séance plus complet et ouvert sur la thématique de la mobilité au sens large a été assuré dans 5 classes d'écoles élémentaires de Villeneuve d'Ascq dans le cadre des activités périscolaires.

Nous sommes intervenus dans plusieurs collèges de la région à Saint André, Le Portel, Marcq-en-Barœul, Biach-Saint-Vaast et Arras. Les animations peuvent revêtir plusieurs formes complémentaires : plateau de maniabilité, diaporama sur la sécurité et les avantages du vélo.

Dans le cadre de notre partenariat avec le Conseil Régional, nous sommes allés promouvoir le vélo auprès de lycéens, généralement sous la forme d'une conférence-débat avec diaporama. La plupart du temps, cette animation est proposée sur un ou plusieurs jours à toute une tranche d'âge (ex : toutes les classes de seconde). Nous sommes ainsi allés dans des lycées de Lille et Saint-Omer. En parallèle, une exposition spécifique, réalisée en 3 exemplaires avec le soutien du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) en 2014, circule sur simple demande dans les lycées de la région.

La tenue d'un stand d'information à l'université Lille II (Journée Immersion et Vie Étudiante - JIVE), à Marcq-en-Barœul (CGI), à Mouveaux (Vilogia).

Un parcours de maniabilité a été animé auprès d'un ensemble de classes de niveau primaire de manière ponctuelle (École René Cotty à Ronchin).

Plusieurs séances de remise en selle ont été organisées pour des groupes constitués d'agents de collectivités, d'habitants à Arras, Bapaume, Hardelot et Etaples (Département du Pas de Calais), à Villeneuve d'Ascq (Zone d'activité de la Haute Borne), à Lille (*Nos Quartiers d'été* dans le quartier des Bois-Blancs, la DIR, la Banque de



France, agents de la Ville, GRDF), à Lomme (RTE), à Marcq en Barœul (RTE, CGI), à Wattignies (Centre social Promesses), à Mouveaux (Vilogia), à Valenciennes (S.A. du Hainaut), à Hellemmes (tout public), à Arras (Artis).

Sur le même principe, nous avons encadré plusieurs balades urbaines à la découverte des aménagements cyclables à Ronchin et à Villeneuve d'Ascq.

Droit au vélo était présent pour des animations auprès d'autres partenaires sur des événements comme le village *Sécurité routière* à Ronchin, la *Rue aux Enfants* à Lille Fives organisée par l'association *Les Potes en Ciel*.

Comptages

Depuis 2014, les comptages de cyclistes ont connu un regain d'activité suite à la mobilisation des adhérents. De nouvelles lignes de comptage sont régulièrement créées et l'ensemble des accès à Lille est dorénavant couvert. Les données obtenues nous permettent de proposer tous les six mois, avec l'aide précieuse de collaborateurs du Cerema, un baromètre que nous publions dans l'Heurovélo. Ces bilans semestriels nous permettent de démontrer l'importance de réduire la place accordée à la voiture et de réaliser des aménagements cyclables pour augmenter le nombre de trajets effectués à vélo. Nous avons par exemple publié en fin d'année un focus sur le plan de circulation lillois en comparant les données de la même période sur deux ans, ce qui nous a permis d'évaluer à plus de 40% l'augmentation moyenne de la fréquentation sur les points de Lille et de sa proche banlieue.

Merci à nos valeureux compteurs, parfois contraints de braver les intempéries : Delphine ALBERT, Bernard ANCELIN, Adrien BOUQUET, Justin BOUREL, Philippa BURTON, Pascal COQUERELLE, Bertrand DEBOUDT, Hervé DE CAGNY, Michel DEMASURE, Tanguy CADET, Christophe HERLIN, Émeline LAIDET, Vianney LAROYENNE, Yves LÉPINAY, Pierre-Édouard MARTIN, Joël MEISSONIER, Amélie POIREAU, Alain PROUFF, Joël PRUNIER, Matthieu RABAUD, Cyprien RICHER, Anaïs SABIN, Jacky THERRIN, Alain THIREL, Claudine VAN NIEUWENHOVE, Geert VAN SCHAİK et Jean-Pierre VAN VOOREN.

Parallèlement, la MEL et la CUD gèrent des boucles de comptage automatique dont les données peuvent être transmises sur simple demande à Droit au vélo. Une carte répertoriant l'ensemble de ces points peut être consultée en ligne.

Broc(antes) à vélos

Cinq « brocs » ont été organisées en 2016 dont deux à Lille, une à Arras, une à Saint-Omer et une à Valenciennes. Elles nous ont une fois de plus permis de toucher un très large public, toujours à la recherche de la perle rare, grâce notamment à la venue systématique des revendeurs installés à Sluis aux Pays-Bas.

Fêtes du vélo

La Fête du vélo organisée sur la métropole lilloise les 28 et 29 mai a une nouvelle fois rencontré un vif succès avec près de 5 000 personnes sur le site de Saint Sauveur et 400 cyclistes lors de la parade « en fanfare ». La journée du dimanche à Villeneuve d'Ascq, dans le cadre de la Fête de la nature, a malheureusement été bien « arrosée » !

Trois autres manifestations de Droit au vélo nous ont également fortement mobilisés : la Fête du vélo à Arras le 23 avril qui est toujours un événement très attendu, celle de Saint-Omer le 4 juin et *Val' en cycles* le 17 septembre à Valenciennes. Ces événements, organisés par Droit au vélo, contribuent à asseoir notre présence et permettent de toucher un large public et ainsi le sensibiliser à notre cause.

Opérations éclairage

Ces opérations ont été reconduites en 2016 sur la métropole lilloise (Armentières, Lambersart, Lille, Lomme, Loos, Ronchin, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq) et dans toute la région où nous avons profité de notre partenariat avec le Conseil Régional pour multiplier ces actions dans les gares afin de sensibiliser directement les usagers du TER (Achicourt, Arras, Béthune, Dunkerque, Fourmies, Lille, Maubeuge, Saint-Omer, Valenciennes). Des actions ont aussi été menées à Calais avec l'association Opale Vélo Services, à Douai avec l'association Droit d'velo Douaisis et à Boulogne avec l'association Cycleco.

Elles permettent de sensibiliser à la nécessité d'un bon éclairage pour rouler en sécurité et bénéficient toujours d'un bon retour médiatique. Des éclairages actifs et passifs y ont été distribués grâce au concours de la Fondation de France, de la SNCF et du Fonds de Participation des Habitants de Béthune. Le marquage des vélos est généralement proposé lors de ces opérations.



Marquage

362 marquages de vélos ont été effectués en 2016. Nous effectuons du marquage lors de nos actions sur nos différents territoires d'intervention (fêtes du vélo, opérations éclairage, stands...) et à Lille tous les mercredis de 15h à 18h. Le tarif du marquage est passé de 5 à 10 € pour les non-adhérents, mais maintenu à 3 € pour les adhérents afin d'inciter les cyclistes à adhérer.

Stands d'information et sensibilisation

De nombreux stands ont été tenus pour informer le public de notre action et promouvoir l'usage du vélo lors d'événements. Ci-dessous, pour illustration, une liste de quelques dates auxquelles Droit au vélo était présente :

- 23 avril à Arras lors de la *Fête du vélo* ;
- 21 mai à Tourcoing lors de l'événement *Les rues joyeuses* ;
- 22 mai à Villeneuve d'Ascq lors de la *Fête du vélo* ;
- 28 et 29 mai à Lille lors de la *Fête du vélo* et de la *Fête de l'Environnement et des Solidarités* ;
- 4 juin à Saint-Omer lors de la *Fête du vélo* ;
- 11 juin à Boulogne-sur-Mer lors de la *Fête du vélo* ;
- 12 juin à Loos lors du marché ;
- 17 et 18 septembre lors du *Salon du vélo* à Grande-Synthe ;
- 25 septembre à Halluin lors de *Festi'ferme* ;
- 9 octobre à Hazebrouck lors de la *Journée sans voiture* ;
- 9 octobre à Lille dans le cadre de la *Rue aux enfants* ;

Des opérations *J'en ai pour 2 minutes* afin de protester contre le non-respect des aménagements cyclables par les automobilistes ont également été réalisées, notamment à Lambersart, Lille et Lomme le 30 avril 2016. Ces opérations doivent se multiplier et être encouragées.

Balades

Une quinzaine de balades ont été proposées dans la région : circuit autour des Monts de Flandres par la *Westvlamsbergenroute*, circuit en mémoire d'Erick ROUSSEL sur les rives de l'Yser, découverte des voies vertes du canal de Roubaix et de la vallée de la Marque, balade réservée aux enfants sur le quartier des Bois-Blancs et autour de la Citadelle de Lille, ... sans oublier les antennes de Maubeuge et Béthune qui proposent aux adhérents une balade mensuelle. Hormis les rendez-vous mensuels de Maubeuge qui ont généralement lieu des vendredis en fin d'après-midi et de Béthune qui se déroulent le samedi matin, les balades ont lieu sur la journée d'un dimanche avec généralement un point de rendez-vous accessible par le train.

Ces balades sont l'occasion de découvrir ou de constater les progrès, de parcourir des voies vertes comme celles de l'Avesnois ou de la Deûle et de véloroutes européennes comme l'Eurovélo 3, la *Scandibérique*, passant par Maubeuge et Guise. C'est aussi l'occasion d'explorer de nouvelles voies vertes, comme celle du *Paris-Roubaix* ou de montrer les potentiels pour de futures voies vertes, comme la voie de chemin de fer abandonnée entre Maubeuge et Cousolre.

Sous l'aimable incitation de Véronique FAFEUR et de Judicaël POTONNEC, ces balades ont été organisées « à tour de rôle » par un(e) bénévole : Gaétan DUPONT, Dominique DELCROIX, Éric MAQUET et Brigitte HELLE que nous remercions.

Notons que sans en être l'organisateur direct, Droit au vélo aide à l'encadrement d'autres balades comme la *Caravane vanne* organisée entre Lille et Baisieux dans le cadre du festival *Wazemmes l'Accordéon* ou encore la balade nocturne *Lille à vélo by night* organisé par la Ville de Lille dans le Cadre de la Semaine de la Solidarité internationale.

Ateliers de réparations

Droit au vélo adhère à *L'Heureux Cyclage* et soutient les initiatives pour développer l'aide à la réparation des vélos, en son sein comme à Arras, Dunkerque, Saint-Omer ou Maubeuge, ou avec de nouvelles structures comme les Jantes du Nord à Lille, le projet de Maison du vélo à Roubaix, *PharmaCyclo* à Valenciennes, le Centre d'Animations du Nouveau Monde (CANM) à Hazebrouck ou encore un projet municipal à Fourmies.



Atelier d'Arras

L'atelier existe maintenant depuis 9 ans dans un local prêté par la mairie et est actif tous les jeudis. Malheureusement, ce local ne permet pas de recevoir du public (problème de sécurité). Des vélos sont récupérés via des dons de particuliers et via les déchetteries de l'Arrageois, sont retapés puis revendus à bas prix lors de la *broc'à vélo* annuelle d'Arras. Il est ouvert tous les jeudi après-midi et certains samedis en dehors de la période hivernale. Les démarches pour trouver un local qui nous permettrait d'accueillir le public pour l'aide à la réparation n'ont pas été fructueuses pour l'instant. Un partenariat avec *France Terre d'Asile - Maison du jeune réfugié d'Arras* a été établi pour permettre à des mineurs isolés étrangers de participer à l'atelier de l'ADAV dans le cadre de leurs démarches d'insertion.

Atelier de Dunkerque

En partenariat avec la Maison de l'Environnement de Dunkerque (MDE), l'animation d'un atelier d'aide à la réparation est proposé un samedi matin par mois en complément du marquage vélo (gratuit) effectué par la MDE. Il remporte un grand succès confirmant le besoin de développer ce service sur le territoire. Il permet entre autres de l'aide à la réparation de vélo de donner, quelques conseils d'entretien, de l'information sur les aménagements cyclables existant sur le territoire de la CUD et d'expliquer nos actions à l'échelle locale et régionale. Remerciements fait à David MAZCKA, Olivier COHEN et Gérard MOUCHEL pour leurs participations actives aux ateliers, ainsi qu'un salarié à la MDE présent pour le marquage.

Atelier de Maubeuge

L'atelier fonctionne chaque 1^{er} samedi du mois depuis mars 2016. Ce n'est pas un local spécifique, aménagé pour l'entretien et la réparation de vélo, mais une salle mise à disposition par la mairie partagé avec deux autres associations. Chacun vient avec son vélo, et trois mécanos bénévoles sont disponibles pour diagnostiquer et donner des conseils et nous disposons d'un peu de matériel. Plus d'une trentaine de personnes ont utilisé le service. Nous avons récupéré des vélos via des particuliers, qui sont retapés pour les prêter ou les vendre. Nous continuons à rechercher un local qui nous permettrait d'accueillir le public dans de meilleures conditions et procurer un meilleur service. Nous sommes actuellement sollicités pour animer des séances dans des écoles ou dans le cadre des temps d'activités périscolaires.

Atelier de Saint-Omer

La Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) nous met un local à disposition depuis la fin de l'été. Les séances sont gratuites pour les adhérents et au prix de 2 € pour les autres, et se déroulent tous les 1^{ers} et 3^{es} mercredis du mois. Une dizaine de bénévoles assurent les permanences.

À Lille

L'atelier lillois est aujourd'hui géré de manière indépendante par l'association *Les Jantes du Nord* avec laquelle nous avons une convention de partenariat pour mutualiser le local de la rue Eugène Jacquet. L'ensemble du matériel de Droit au vélo (outillage et mobilier) a été mis à disposition des *Jantes du Nord* pour lui permettre de lancer son activité.

À Béthune

L'association *Cyclocampus-Béthune* dont Droit au vélo est membre d'honneur a pour objectif de favoriser l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement pour les usagers du campus de Béthune. Elle est maintenant dans sa sixième année de fonctionnement. Son activité est basée sur la gestion d'un atelier vélo participatif. Les vélos issus de l'atelier ont été vendus l'an dernier et de nombreux usagers ont pu profiter de l'atelier pour entretenir leur vélo. Plus d'infos sur le site : <http://cyclocampus-bethune.ouvaton.org/>.

Communication – éléments de sécurité

Fiche n° 9 *Je roule à vélo en toute sécurité* : arrivée à rupture de stock, elle a été mise à jour et rééditée à 10 000 exemplaires grâce à un cofinancement du PDASR du Nord.

Flyer cyclabilité : imprimé à 5 000 exemplaires, il vise à présenter la cartographie interactive.

Drapeaux : afin de rendre plus visibles nos stands, 50 drapeaux Droit au vélo – ADAV ont été réalisés.

L'exposition *Simplifiez-vous la ville!* Pour répondre au développement de nos antennes, tirage de 5 exemplaires supplémentaires de notre exposition avec mise à jour du panneau sur le Crem. Il s'agit de 8 affiches (120 x 80) qui présentent un argumentaire complet pour sensibiliser à l'usage du vélo utilitaire maintenant disponible en 10 exemplaires.

Exposition pour les Lycéens. Tirage de 2 exemplaires supplémentaires pour faciliter son utilisation dans toute la région. L'exposition est composée de 6 affiches (120 x 80).



Exposition *Je roule à vélo en toute sécurité* à destination des enfants, déclinaison de la fiche 9, tirage de 5 exemplaires supplémentaires. L'exposition est composée de 7 affiches (120 x 80).

Catadioptré : réflecteurs de lumières pour les roues des vélos à diffuser lors de nos « opérations éclairages » : 2000 exemplaires

L'Heurovélo

Notre revue quadrimestrielle, tirée à 2200 exemplaires, continue de paraître en janvier, mai et septembre. Le journal assure le lien avec nos adhérents et permet de rendre compte de notre activité. Pour chaque numéro nous essayons de proposer un thème de dossier et invitons nos adhérents à y apporter leurs contributions. Merci à tous les rédacteurs, à Noémie CIOFOLO qui a amélioré la maquette en lui apportant, bénévolement, une touche professionnelle et à Hervé DE CAGNY pour sa coordination rédactionnelle. Les anciens numéros peuvent toujours être consultés sur le site Internet à partir du n° 45. Un remerciement particulier à nos nombreux « facteurs » pour la distribution du journal, et à Laurent LIBESSART pour les illustrations de la couverture.

La rubrique *L'ADAV y était*, toujours très étoffée, rend compte, commune par commune (et institution), de l'essentiel du travail de concertation mené par l'association. Si elle peut paraître rébarbative à certains, elle est lue avec beaucoup d'attention par nos partenaires qui se tiennent ainsi informés des projets cyclables dans la région.

MinutOvélo

Cette lettre électronique lancée en novembre 2011 permet de retrouver tous les événements à venir : fêtes, actions, manifs, réunions, ateliers, et aussi des infos, des appels à contribution. Pour nos adhérents qui ne disposent pas d'une adresse électronique, la *MinutOvélo* est diffusée par courrier pour les tenir informés de l'actualité de l'association entre les parutions de *l'Heurovélo*. En 2016, 6 *MinutOvélo* ont été produites.

Site Internet droitauvelo.org

La nouvelle mouture du site a été mise en ligne à l'occasion de la dernière assemblée générale, après de nombreux retards liés à un manque de moyens humains. Remercions ici Céline BILASCO pour le suivi de ce dossier et surtout Guillaume WAUQUIER qui nous fait profiter de ses talents.

Ce site très riche bénéficie d'un excellent référencement sur les moteurs de recherche et totalise plus d'un million de visites depuis sa création en 2003 et avec près de 200 000 en 2016. Reconnu pour son contenu, sa nouvelle présentation le rend plus attractif. Son point fort reste sa mise à jour quotidienne pour un suivi de l'actualité et une plus grande interaction avec les réseaux sociaux. Les rubriques consacrées aux antennes de *Droit au vélo* ont été développées et le téléchargement de l'ensemble de nos publications facilité (nos fiches-conseils sont toujours très appréciées, au-delà du seul périmètre régional !).

Réseaux sociaux

Le compte *Twitter* ouvert fin 2013 compte aujourd'hui 2300 abonnés (soit 1000 de plus en un an !). Il est administré par Yannick PAILLARD et facilite l'interaction avec les politiques pour une meilleure prise en compte du vélo dans les réflexions. Il permet aussi de rappeler systématiquement les rendez-vous que l'association organise ou auxquels elle participe.

La page *Facebook* du siège régional, intitulée *Droit au vélo – ADAV Nord-Pas de Calais* et suivie par plus de 1000 abonnés, a été créée en 2014. Il nous reste toujours à la faire vivre davantage et à l'étoffer afin d'élargir encore sa notoriété auprès du grand public. Les pages *Facebook* des antennes d'Arras de Saint-Omer et de Dunkerque sont alimentées régulièrement par les responsables de ces antennes, et nous les en remercions.

Médias

La presse écrite locale (particulièrement les deux grands quotidiens), la télévision et la radio se montrent toujours intéressées par l'évolution du vélo urbain : elles rendent compte de notre activité et de nos revendications, de notre opinion sur la mobilité urbaine, des plans de circulation mis en place par les municipalités, etc. La presse sollicite notre avis pour entendre la voix des usagers et contrebaler les discours des politiques. Elle a consacré plus d'une centaine d'articles à *Droit au vélo* dont un grand nombre traitant de l'activité croissante de nos antennes locales.

Service aux adhérents

Une permanence est proposée les mercredis de 15h à 18 h pour l'accueil du public et des adhérents à notre siège.

Un tarif préférentiel est proposé aux adhérents pour l'achat d'un vélo ou de pièces chez de nombreux vélocistes du Nord et du Pas-de-Calais, dont la liste figure dans *L'Heurovélo* et sur le site Internet. Les adhérents bénéficient



également d'une réduction pour le marquage antivol *Bicycode*[®], 3 € au lieu de 10 €, et d'un tarif préférentiel pour l'achat de gilets rétro-réfléchissants et de protège-sacs. Les ateliers gérés par l'ADAV sont réservés aux adhérents de l'association.

Une aide technique personnalisée très appréciée est fournie gracieusement par Jean DEWAVRIN (alias Dark Vador), vice-président chargé des relations avec les adhérents, à l'unique condition d'être à jour de cotisation. Au nom de l'ensemble des adhérents qui bénéficient de ses services, nous le remercions pour son dévouement.

Nous suivons également le réseau de *points SOS vélo* initié en 2008 sur la métropole par l'ADAV afin de permettre aux cyclistes qui subissent une crevaillon de réparer leur vélo chez de petits commerçants. La liste des points se trouve sur le site : droitauvelo.org.

Lilas Autopartage offre aux adhérents les frais d'inscription au service d'autopartage proposé sur la MEL.

Enfin, depuis fin 2012, nous offrons la possibilité d'adhérer en ligne à partir de notre site Internet grâce à *HelloAsso*.

Droit au vélo et le monde associatif

Droit au vélo est un membre historique du réseau de la MRES, structure qui nous héberge depuis notre création en 1982. Nous essayons, parfois avec difficulté du fait de notre propre agenda déjà très chargé, de relayer ou de nous associer aux actions qu'elle porte. Nous avons notamment participé à une contribution sur le PLUI de la MEL et articulé la fête du vélo lilloise avec la FES. Droit au vélo est représenté au CA de la MRES par Denis LEFEBVRE.

Nous adhérons aussi à la Maison des Associations de Valenciennes, à la Maison de l'Environnement à Dunkerque et à Arras à la Maison des Sociétés.

Notre association est membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) qui regroupe plus de 250 associations et représente plus de 3 millions d'usagers cyclistes au quotidien, et 17 millions d'usagers réguliers. Elle agit pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Son implication auprès des ministères a notamment permis l'instauration en 2016 de l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV). Droit au vélo est l'une des associations les plus importantes de la FUB. Nous étions présents à son assemblée générale qui s'est déroulée à La Rochelle du 8 au 10 avril ; nous y étions représentés par : Philippe DELRUE, Yannick PAILLARD, Judicaël POTONNEC et Michel ANCEAU (membre du Comité Directeur comme représentant de l'AF3V).

Nous adhérons toujours au réseau de *l'Heureux Cyclage* qui fédère les associations qui proposent cette activité. Droit au vélo est également membre du conseil d'administration de l'Association Française de développement des Véloroutes et des Voies Vertes (AF3V) et Délégation Régionale pour le Nord - Pas de Calais. Michel ANCEAU y représente l'ADAV et est en charge des relations avec la FUB.

Nous tenons également, grâce à Gilles LAURENT, des liens étroits avec l'Union des Voyageurs du Nord qui représente la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) au niveau régional.

Droit au vélo est aussi membre du collectif *Place aux piétons* pour la piétonisation de la Grand' Place de Lille.

Localement nous entretenons toujours des relations régulières avec les autres associations amies. Ainsi nous avons participé à l'assemblée générale de *Droit d'Veélo* à Douai le 10 décembre 2016. Sur Calais nous avons animé un débat sur la place du vélo en ville à la demande de l'association *Opale Vélo Service* le 3 juin 2016. Nous avons également initié une rencontre, à Amiens, des associations FUB et AF3V des Hauts-de-France le 25 juin 2016. Cette première rencontre a donné naissance au collectif *Vel'Hauts de France*. Notre souhait est, ensemble, de parler d'une seule voix devant les acteurs régionaux et d'aboutir à des actions communes et coordonnées à l'échelle de la Région sur, notamment, le vélotourisme et l'intermodalité TER + vélo. Enfin, nous relayons les informations diffusées par le collectif *Vélorution Lille* et participons chaque année à la *Caravane Vanne* à l'occasion du festival *Wazemmes l'Accordéon*.

En 2016 nous avons également renforcé nos relations avec l'association nationale *Rue de l'avenir* pour élargir notre action à l'ensemble des modes actifs. Nous avons ainsi participé à sa journée d'échanges « *Des rues aux enfants, Des rues pour tous !* » à Paris.

Des relations suivies avec l'association *Cyclotranseurope* se concrétiseront par un projet commun d'une randonnée dans la région.

Droit au vélo entretient également des relations suivies avec les associations de collectivités qui défendent l'usage du vélo en France. Ainsi nous avons répondu à l'appel du Club des Villes et Territoires Cyclables (CVTC) pour intervenir lors de sa journée d'études à l'Hôtel de Ville de Paris le 16 mars sur la nécessaire évolution de la réglementation sur les possibilités de cohabitation entre piétons et cyclistes. Nous avons également entretenu



plusieurs échanges avec les *Départements et Régions Cyclables* (DRC) pour relancer le dialogue avec la Région des Hauts-de-France sur sa politique en faveur des Véloroutes et Voies Vertes. Droit au vélo a également participé à sa journée d'études le 22 septembre 2016 à Strasbourg.

Perspectives pour 2017

Fidèle à sa méthodologie éprouvée en faveur du vélo, en 2017, Droit au vélo continuera à nouer des partenariats avec les collectivités locales de la région. Nous espérons naturellement maintenir les partenariats en cours et concrétiser des conventions avec les Villes de Lens, de Bailleul, de Saint-Laurent-Blangy et avec la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane (regroupant une centaine de communes). L'expertise de Droit au vélo est aujourd'hui reconnue et de plus en plus de communes nous sollicitent pour bénéficier des conseils et de l'accompagnement de nos bénévoles et de nos salariés. Cela devrait donc aboutir à de nouveaux partenariats.

Afin de sensibiliser les élus et techniciens des collectivités territoriales de la région, l'ADAV travaille, avec le concours du Cerema, à l'organisation d'une journée technique d'une ville cyclable modèle en Belgique. Une association locale sera sollicitée pour nous accompagner sur place.

Avec la CAPSO, nous devrions aussi participer à l'organisation d'une journée technique régionale ou nationale sur le vélo. Nous espérons que cet événement permettra une nouvelle prise de conscience auprès de nos politiques de l'intérêt de favoriser ce mode de déplacement.

Avec l'association *Rue de l'avenir*, nous participerons à une journée d'études intitulée « *La ville autrement : des rues pour tous* » en septembre 2017 à Dunkerque.

Au-delà des aménagements, les incitations financières à l'usage du vélo sont à promouvoir. En complément de l'indemnité kilométrique vélo rendue possible en 2016, mais qui reste à faire connaître, et parce que ces aides sont efficaces, l'ADAV incitera les collectivités locales à mettre en place des aides à l'achat de vélo plus importantes que celle récemment annoncée par l'État, que ce soit pour des vélos classiques ou des vélos à assistance électrique.

L'effet de ces annonces positives risque pourtant d'être fortement contrarié par des mesures prises en toute fin d'année : la suppression des subventions à certaines associations nationales dont l'AF3V, et le port obligatoire du casque pour les cyclistes âgés de moins de 12 ans, qui prendra effet le 22 mars 2017. Nous préparons une interpellation des candidats à la présidentielle afin de réétudier cette mesure qui va à l'encontre du développement de l'usage du vélo.

Dans le domaine des véloroutes et des voies vertes, nous espérons convaincre les élus régionaux et départementaux de l'intérêt d'investir dans ce type d'aménagement. Ceux-ci pourront non seulement faire venir des touristes dans la région (les Belges et les Néerlandais sont demandeurs), source de développement économique local, mais permettront aussi aux cyclistes locaux de bénéficier de nouvelles possibilités de trajets au quotidien et en loisir. En outre, dans l'optique de promouvoir le réseau de véloroutes et de voies vertes, Droit au vélo participe en 2017 à l'organisation de la randonnée annuelle de *Cyclotranseurope* qui passera dans la région à partir du 14 juillet.

La reconnaissance du Crem pour ses actions auprès des collectivités en faveur des déplacements alternatifs à la voiture individuelle est grandissante et complémentaire de l'action initiale de Droit au vélo. Ses missions devront se développer sur l'ensemble des Hauts-de-France. Pour se faire, les contacts sont en cours avec les structures similaires de l'ex-Picardie pour coordonner nos actions. En outre, vu le succès de la rencontre « *Se déplacer autrement en Avesnois* » de décembre 2016, le CREM organisera au moins un autre séminaire de ce type dans la région. Pour la première fois nous devrions aussi organiser une ou deux rencontres sur le thème « *mobilité et emploi* ».

La qualité de vie dans l'espace public ne pourra pas se faire sans un apaisement de la circulation automobile. Les situations des piétons et des cyclistes convergent sur ce point. Il semble aujourd'hui nécessaire de développer une dynamique commune autour des mobilités actives et au-delà d'un simple espace de circulation, considérer la rue comme un espace de vie et de rencontre. Si l'assemblée générale s'y montre favorable, Droit au vélo officialisera la prise en compte de l'ensemble des mobilités actives dans ses actions.

Pour terminer, Droit au vélo a toujours besoin de bénévoles dans de nombreux domaines. N'hésitez pas à nous contacter...

Le Président,
Yannick PAILLARD

